

Annexe au contrat d'auxiliaire de soins remplaçant

Activité

1. Aides en soins de base et soins délégués. La définition des soins de base, selon la LAMal, est la suivante :

1.1 Soins de base généraux pour les patients dépendants tels que :

- bander les jambes
- mettre les bas de compression
- réfection du lit
- installation du patient
- exercices
- mobilisation
- prévention et soins des lésions de la peau, consécutives à un traitement
- aide aux soins d'hygiène corporelle et de la bouche
- habiller et dévêtir le patient
- alimenter le patient.

1.2 Soins de base des malades psychiatriques et psycho-gériatriques :

- aide à l'alimentation
- bain ou douche
- bandage, pose de bas à varices
- coucher
- habiller
- déshabiller
- friction
- installation du malade
- lever
- mobilisation et exercices
- prévention d'escarres
- réfection du lit
- shampoing
- soins de bouche
- soins des pieds et des mains
- toilette au lavabo ou au lit.

1.3 Soins délégués :

- changement de petits pansements secs
- stimuler à l'administration des médicaments déjà préparés.

Il est nécessaire d'alerter le référent de situation, en son absence, le supérieur hiérarchique face à une situation inhabituelle chez un client.

2. Aide pratique :

2.1 Entretien du logement :

En fonction de l'évaluation des besoins du client, des priorités sont posées dans le contrat de prestations entre l'institution et le client.

Cuisine :

- cuisinière
- évier, vaisselle, surface de travail
- laver le sol et passer l'aspirateur.

Sanitaires :

- WC, bidet, baignoire, lavabo, catelles
- laver le sol et/ou passer l'aspirateur.

Chambre et Séjour (où vit le client) :

- réfection du lit ou changement de literie
- enlever la poussière
- rangement
- passer l'aspirateur.

Fenêtres : *Uniquement lorsqu'il n'y a pas de risque. Sinon, l'entretien est exécuté par un nettoyeur*

- entretien des vitres
- entretien des voilages.

2.2 Entretien des moyens auxiliaires :

- chaise roulante, chaise percée, lit électrique, potence, planche de bain, plaque tournante, rolaters, inhalateurs divers.

2.3 Entretien du linge :

- lessive en machine
- petits savonnages
- rangement
- repassage.

2.4 Repas, alimentation, courses :

- courses
- préparation de repas simples ou réchauffer les repas
- gestion du frigo.

2.5 Plantes et animaux :

- aide à l'entretien des plantes
- aide aux soins des animaux de compagnie.

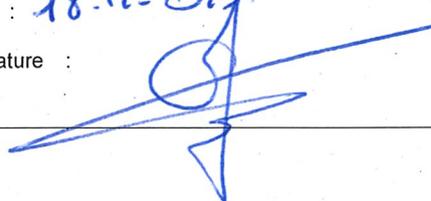
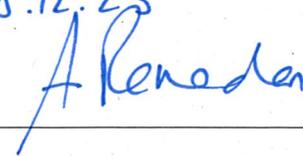
3. Relations professionnelles :

- Transmettre aux autres membres du service les informations nécessaires au maintien et à l'amélioration de la qualité des prestations
- Informer régulièrement son supérieur(e) hiérarchique de son activité
- Entretenir des relations cordiales avec le personnel de la cuisine de production.

Responsabilité

- respect et diligence vis-à-vis de la clientèle et du proche aidant
- respect des procédures en vigueur
- confidentialité et discrétion.

Signatures

<p>1. Directeur des opérations Olivier Perrier-Gros-Claude</p> <p>Date : 18.11.23</p> <p>Signature : </p>	<p>1. Directrice des ressources humaines Ayah Ramadan</p> <p>Date : 18.12.23</p> <p>Signature : </p>
--	--

Titulaire

Nom et prénom :

Date :

Signature :

